

SEANCE DU 12 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept et le lundi douze juin, à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 7 juin 2017 se sont réunis salle de la mairie, en séance ordinaire et publique, sous la présidence du Maire, Madame Colette AZÉ.

Présents : Colette AZÉ, Michèle BAZIN, Émeline BÉNÉTEAU, Daniel BOTTREAU, Laëtitia DESBOIS, Jean-Jacques GAZAVE, Michel ROLLAND, Denis SALLÉ, Éric TAILLANDIER.

Absents excusés avec procuration : Julien MARIE donne pouvoir à Michèle BAZIN, Nicole MARCHESE donne pouvoir à Colette AZÉ.

Absents excusés : Romain AUDEÇON, Sébastien BOUGEARD.

Secrétaire de séance : Jean-Jacques GAZAVE.

Le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

Proposition d'une liste de contribuables pour la commission intercommunale des impôts directs

Délibération 5-3-2017-NF-035

Par délibération du 26 janvier 2017, le conseil communautaire a pris une délibération dressant une liste de contribuables susceptibles de devenir membres de la commission intercommunale des impôts directs. La liste a été constituée par la fusion des deux listes des ex-communautés de communes (CCVI et CCPAR).

Il est nécessaire que chaque conseil municipal propose officiellement ses contribuables.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, propose la liste des contribuables comme suit :

Nom et prénom	Adresse
GAZAVE Jean-Jacques (titulaire)	2 impasse de la Petite Prée 37420 RIGNY-USSÉ
AZÉ Colette (suppléante)	58 rue Principale 37420 RIGNY-USSÉ

La liste sera transmise à la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre.

Par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Subventions aux associations communales pour 2017

Délibération 7-5-2017-NF-036

Madame le Maire transmet au Conseil municipal les propositions de la commission communale « finances » réunie le 31 mai 2017 concernant les demandes de subventions des associations communales pour 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **ACCEPTÉ** les propositions de la commission et attribue les montants des subventions comme suit :

	Propositions de la commission en €	Décisions du Conseil municipal en €
Les Baladins des bords de l'Indre	100	100
Anim'actions	200	200
APE	250	250
Ecole intercommunale de football	100	100
ACPG-CATM	250	250
Association Culture et Patrimoine	250	250
Association des Riverains	100	100
TOTAL	1250	1250

Par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Ratios « promus-promouvables » pour les avancements de grade

Délibération 4-1-2017-NF-037

Vu l'avis de principe du Comité technique du Centre de gestion d'Indre-et-Loire réuni le 8 février 2017, préconisant les dispositions suivantes à compter de l'année 2017 :

- Fixer des ratios à 100 % pour tous les avancements de grade,
- Sur la base des critères retenus suivants :
 - L'évaluation de la valeur professionnelle de l'agent formalisée par le compte rendu établi lors de l'entretien professionnel annuel,
 - La prise en compte et l'appréciation des compétences professionnelles acquises par l'agent au regard du poste d'avancement et/ou les aptitudes professionnelles de l'agent enrichies, le cas échéant, par la formation professionnelle en vue d'occuper l'emploi correspondant au grade d'avancement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **DECIDE** d'adopter le ratio commun de principe ainsi proposé

Par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Madame le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour. Le Conseil municipal donne son accord. Ce point concerne une demande arrivée après l'envoi de l'ordre du jour.

Motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024
Délibération 8-9-2017-NF-038

Madame le Maire explique au Conseil municipal la démarche de l'association des maires de France pour soutenir la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été en 2024. Cette association demande à chaque conseil municipal de France de délibérer sur ce point.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE – Apporte son soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

Par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Questions diverses

- Madame le Maire transmet au Conseil municipal la demande de la société « T3 » de mise à disposition d'une partie de la voie communale n°2, entre le Carroi et Les Landes, pour en faire une piste d'entraînement à la conduite de motos sur chaussée détériorée dans le cadre du projet « TRAVEL PARK ».
Huit conseillers expriment leur refus de mise à disposition de cet espace.
- Madame BAZIN pose la question du devenir des TAP. Mme le Maire répond que le sujet sera abordé lors de la prochaine réunion du RPI qui est programmé le 19 juin à 18h30.

Informations diverses

- Organisation des permanences au bureau de vote des élections législatives 2^{ème} tour.
- Madame le Maire fait lecture aux conseillers du courrier de l'association ASPIE, relatif au TRAVEL PARK.
- Madame BÉNÉTEAU évoque la rencontre entre les enfants des TAP et un groupe d'élèves de Bracieux sur le thème de la prévention routière (gilets jaunes et port du casque).

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 21h45.

Affiché le 15/06/2017 Transmis au contrôle de légalité le 15/06/2017
